

Cher Confrère,

Je suis médecin retraité depuis plusieurs années et je me permets de vous écrire ces quelques mots pour vous informer, au cas où vous ne seriez pas au courant, de l'apparition du projet appelé EVARS (Education de la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle), qui se met en place, dans les écoles primaires et dans les collèges. En tant que médecin ayant un rôle préventif, il est important de savoir que l'Education Nationale va **imposer un enseignement à des enfants qui, avant leur puberté, ne sont pas capables de l'assimiler**. Pourtant, cela est devenu une **priorité de l'éducation nationale**, (cf l'ancien ministre de l'Education Nationale, Pap N'DIAYE) et cela se base sur les recommandations de l'OMS qui considère que **l'enfant est :**

- **Un sujet « sexualisé » à éduquer**, alors même que l'enfant n'est ni concerné ni prêt physiologiquement/psychiquement
- **Un destinataire de contenus éducatifs à caractère sexuel explicite**
- **Obligé d'assister et de participer** à ces séances d'« éducation » imposées par des adultes qui ont autorité sur lui
- **Contraint de faire ce qu'on lui demande devant le reste de la classe** et ne pouvant pas s'y soustraire.

**L'OMS évoque aussi le droit au plaisir pour justifier ses recommandations.** Il ne s'agit pas ici d'argumenter sur ce droit, mais sur la nécessité du **consentement qui y est corrélé et qui ne peut absolument pas être invoqué pour un enfant** qui est dans l'incapacité psychologique de s'opposer aux désirs des adultes.

*C'est sur le rapport KINSEY que se base les recommandations de l'OMS en matière « d'éducation à la sexualité ». Alfred KINSEY, pour qui **aucun** interdit n'existe en la matière, a estimé entre autres, que les enfants ne souffrent pas de relations sexuelles imposées par un adulte, qu'il soit de sa famille ou non, et qu'au contraire, il en tire des bénéfices. Il estime ainsi qu'un enfant qui hurle, se débat ou s'enfuit ressent du plaisir et qu'il est capable d'avoir plusieurs orgasmes en quelques minutes !!...Les expériences réalisées pour obtenir de tels résultats, évoquent clairement des abus sur très jeunes mineurs ainsi qu'une réelle et intense perversité.*

L'objectif déclaré par l'OMS et l'Education Nationale est la prévention des risques liés à la pédophilie mais, **les enseignements prévus dans le cadre scolaire vont totalement à l'encontre de ce but**. De fait, ils risquent, non seulement d'aggraver la situation (en déculpabilisant l'agresseur), mais aussi de compromettre gravement l'avenir de l'enfant en le traumatisant d'une façon irréversible ou en générant chez lui des comportements déviants. **La vraie et seule prévention consiste à prévenir les mineurs contre des comportements intrusifs provenant des adultes à leur égard**, et à tout faire pour limiter les risques.

Comme vous le savez certainement déjà, **l'évolution psychologique d'un enfant suit celle de sa physiologie**. Entre 5 et 10 ans, il se détourne de ses pulsions primaires, pour se tourner vers l'apprentissage pour lequel il présente alors une appétence certaine. Il doit alors être nourri dans cet élan et dans son intelligence car c'est à ce moment-là que les fondamentaux se mettent en place, qu'ils soient de nature intellectuelle ou sociale. Il ne doit pas être sollicité sur des sujets concernant les seuls adultes et pour lesquels il n'est pas prêt.

Considérer que l'enfant qui a un sexe a de ce fait, une sexualité c'est comme considérer qu'un enfant de 6 mois qui a des jambes, peut de ce fait marcher. L'initier trop tôt à la marche est délétère pour sa constitution ostéo-articulaire tout comme l'est l'initiation trop précoce aux pratiques sexuelles d'adulte pour la structuration de sa psyché. Le plaisir de type adulte ne

viendra qu'après la poussée hormonale, comme la marche ne devient possible que lorsque le système nerveux périphérique est totalement mature. Instinctivement, l'enfant ne cherche pas à marcher avant que cela ne devienne possible (à moins qu'on ne l'y incite), de la même façon, il ne s'intéresse pas à la sexualité avant que les hormones ne soient capables de jouer leur rôle, (ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'intéresse pas à son sexe).

**La sexualité infantile n'existe donc pas dans le sens adulte du terme**, elle est associée aux différents types de sensations agréables que les enfants ressentent au fur et à mesure qu'ils découvrent leur corps. En ce qui les concerne, il serait beaucoup plus juste de parler **d'hyper-sensorialité**, l'enfant étant très sensible et donc très réactif aux stimuli qu'il reçoit de son environnement ainsi qu'à ses propres découvertes.

Un enfant ne peut donc ni comprendre ni intégrer des discours de nature érotico sexuelle qu'on lui inculque, ni des images, des objets ou des gestes explicites. Dans ces séances, il est aussi parfois contraint d'exposer devant sa classe des sujets intimes, ce qui va à l'encontre de sa pudeur naturelle et peut être humiliant. Lui parler, d'un plaisir et de pratiques concrètes de la sexualité adulte ne peut que le mettre mal à l'aise, le dégoûter voir le traumatiser. De même lui expliquer que ce qu'il constate (à savoir qu'il existe des garçons et des filles) n'est pas forcément vrai d'après la théorie du genre, est très perturbant pour lui car il croit les adultes sur parole.

Selon les témoignages de nombreux parents et de spécialistes de l'enfance, les séances qui ont déjà eu lieu, ont provoqué des traumatismes sévères chez beaucoup d'enfants d'où le lever de bouclier de nombreuses associations telles que les Mamans louves, SOS éducation etc... Selon les pédopsychiatres, ces intrusions/effractions génèrent très souvent des comportements visant à expulser ce stress. L'enfant peut être conduit soit à un net repli sur lui-même accompagné de cauchemars, troubles du sommeil, mutisme etc., soit à mettre en pratique (dans les WC, dans la cour de l'école etc..) sur lui-même ou sur les autres ce qu'on lui a montré. Il apparait de ce fait, tôt et/ou tard soit des névroses, soit des comportements inappropriés, pour lui-même et pour les autres.

**En conséquence, les recommandations de l'OMS ne doivent absolument pas être mises en place dans le cadre scolaire** (ce qui n'exclut pas des conversations privées si l'enfant le demande). **Une grande vigilance doit être apportée concernant les contenus proposés aux collégiens car certains d'entre eux peuvent être redoutables de conséquences même sur de jeunes adolescents. Toute société digne de ce nom se doit de protéger ses enfants, en fonction de leur évolution et ce, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur maturité totale.**

*En conclusion, je souhaite attirer votre attention sur des pathologies équivalentes au stress post traumatique qui vont exploser chez les enfants avec des conséquences irréversibles sur leur développement psycho affectif et leur future vie d'adulte. Je vous transmets les liens qui vous permettront d'avoir plus d'informations. En tant que confrère, je vous invite à engager des conversations sur le sujet dès que cela vous paraît possible.*

Bien fraternellement

<https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/education-a-la-sexualite-ecole-danger-ou-prevention.pdf>

<https://youtube.com/watch?v=VvdGKJTUyCc&si=HGUCzsQ9yK54T7Nc>

Je vous conseille aussi un livre , « L'éducation sexuelle à l'école » de Sophie AUDUGE et Maurice BERGER éd. Artège.